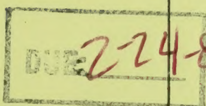
PERDRIZET

INSCRIPTIONS DE SALONIQUE



2-24-89

P. PERDRIZET

INSCRIPTIONS DE SALONIQUE

(TROISIÈME ARTICLE)

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*
publiés par l'École française de Rome, T. XXV.

ROME
IMPRIMERIE DE LA PAIX DE PHILIPPE CUGGIANI
Via della Pace, Num. 35.
1905

INSCRIPTIONS DE SALONIQUE

(TROISIÈME ARTICLE)

Le Musée Royal de Bruxelles a reçu récemment de M. Cuypers, consul de Belgique à Salonique, plusieurs inscriptions funéraires trouvées dans la nécropole de Cheikh-Soû, comme celles que j'ai déjà publiées ici même (1). Je remercie M. Cuypers et M. Jean De Mot, attaché à la conservation des Musées de Bruxelles, de m'avoir chargé de faire connaître ces documents nouveaux.

Inscriptions païennes.

I. Inventaire du Musée A 1095. Plaque de marbre blanc; hauteur $0^{m}25$; largeur $0^{m}36$; épaisseur de $0^{m}04$ à $0^{m}07$ (fig. 1).

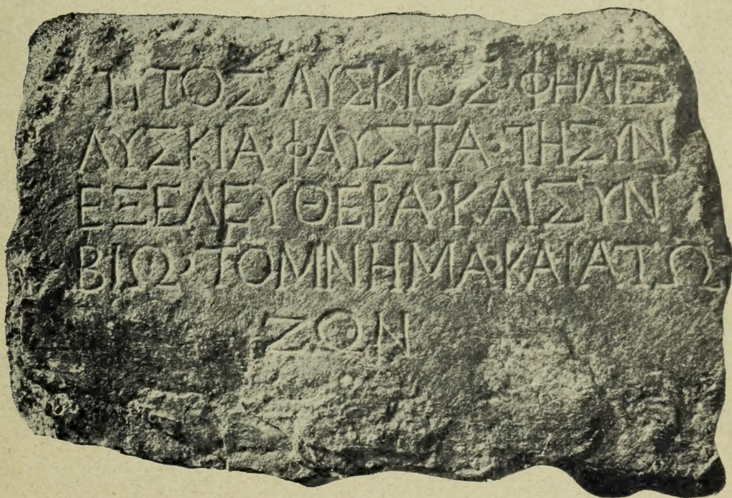


Fig. 1.

(1) *Mélanges de Rome,* t. XIX, p. 541-548 et t. XX, p. 223-235. Les inscriptions publiées dans le premier article sont maintenant, sauf les deux premières, au musée du Louvre: cf. *Bull. des antiquaires de France,* 1900, p. 357.

Τῖτος Αὔσκιος Φῆλιξ Αὐσκίᾳ Φαύστᾳ τῇ συνεξελευθέρᾳ καὶ συνβίῳ τὸ μνῆμα καὶ ἀτῷ ζῶν

La forme ἀτῷ = αὐτῷ date ce texte des environs de l'époque d'Auguste (Meisterhans, *Gramm. der att. Inschr.* [2], p. 121 ; Dittenberger, *Sylloge* [2], I, p. 557). La gravure paraît bien du Ier siècle de notre ère, plutôt que du second: noter par exemple la forme du *xi*.

II. Inv. A 1092. Plaque de marbre bleuâtre. H. 0m 50 ; larg. 0m 24 ; ép. 0m 02 (fig. 2 et 3). L'épitaphe est inscrite deux

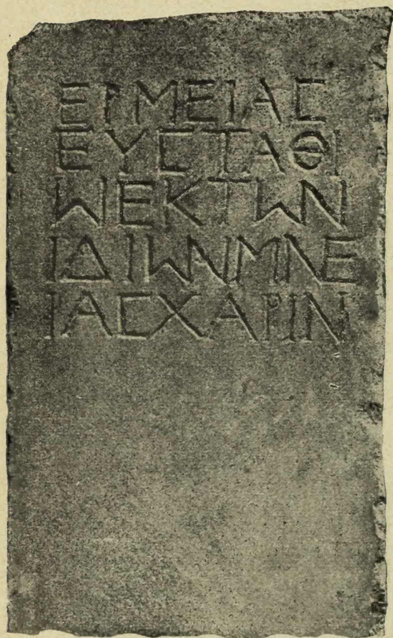


Fig. 2.

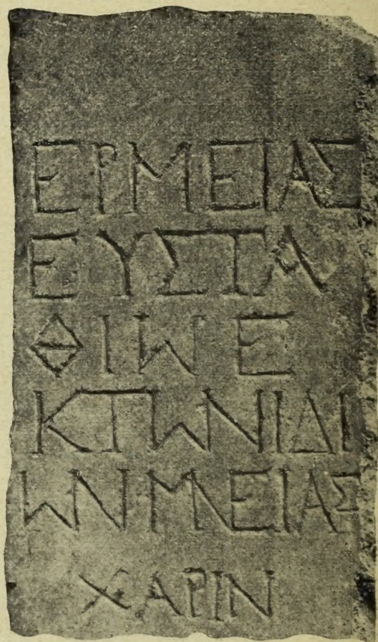


Fig. 3.

Ἑρμείας Εὐσταθίῳ ἐκ τῶν ἰδίων μνείας χάριν.

fois, en cinq lignes sur une face, en six sur l'autre. Le minium subsiste dans les lettres.

III. Inv. A 1094. Plaque de marbre blanc. H. 0^m 38; larg. 0^m 25; ép. de 0^m 05 à 0^m 02. Noter le tréma sur l'*iota* initial de ἰδίῳ.

ΛΑΚЄΝΑ ❦ ΝΕΙ ΚΟϹΤΡΑΤω ΤωΪΔΙωΑΝ ❦ ΔΡЄΙΜΝЄΙΑϹ ❦ ΧΑΡΙΝ ❦	Λακένα Νεικοστράτῳ τῷ ἰδίῳ ἀνδρεὶ μνείας χάριν

IV. Inv. A 1096. Fragment de relief funéraire, en marbre blanc. H. 0^m 60; larg. 0^m 45; ép. 0^m 02 (fig. 4). Il est probable que le petit garçon figuré en pied sur le tableau supérieur en marque le milieu; ce tableau comprenait donc, outre le petit garçon, les bustes de quatre grandes personnes. Sur le deuxième tableau devaient être figurées en pied quatre jeunes filles, et au milieu, une femme mariée, reconnaissable au voile. Du tableau inférieur il reste trop peu de chose pour qu'on puisse déterminer le motif funéraire qui y était représenté (chasseur, banquet, etc.).

L'épitaphe était gravée sur la moulure supérieure.

... Μάντα τῇ μητρὶ κὲ Ἰσιάδι κὲ Μαντοῦ κὲ Πύρῳ [κὲ.... μνείας] χάριν. Ἠγόρασα τὰς κρούστας (δηνάρια) βρν' [καὶ τὸν] πίνακα (δηνάρια) χ'

Ligne 1 : Μάντα, nom thrace de femme (*Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 306).

Le monogramme ‾Ρκ = ΤΡΙΚЄ est remarquable.

Ἰσιάδι, nom de femme, qui s'était déjà rencontré à Salonique, dans une épitaphe de même époque (*C. I. G.*, 1971).

ΜΑΝΤΟΥ équivaut, je pense, à Μαντοῖ, datif de Μαντοῦς.

Πύρῳ, nom thrace (*Bull. des musées royaux de Belgique*, I, p. 77).

Ligne 2 : κρούστας. Le mot *crusta* désigne toute enveloppe dure, par exemple la croûte d'un pain, la croûte qui se forme



Fig. 4.

sur une blessure, la carapace d'un crustacé, la feuille décorée au repoussé qui recouvrait extérieurement les vases d'argent (1),

(1) Héron de Villefosse, *Crustae aut emblemata* (*Mélanges Boissier*, p. 278).

enfin, les pièces d'un placage de marbre (1), qu'il s'agisse de revêtements appliqués sur les murs, ou d'un dallage (2). Etant donné la somme minime qu'avaient coûtée les κρούσται du tombeau de Salonique, je crois qu'il s'agit plutôt d'un dallage à l'intérieur de la tombe, ou devant la tombe, que du revêtement des murs d'un caveau.

Ligne 3 : πίνακα ne peut désigner que le relief dont il nous reste un morceau.

Il est fâcheux que nous ne sachions pas la date de cette épitaphe, car faute de cette donnée, les indications de prix que contient l'inscription restent vagues. Le relief fut payé 600 deniers : s'il datait du règne de Dioclétien, où le denier valait environ 2 centimes $^1/_4$ de notre monnaie (3), il aurait coûté 15 francs. Les κρούσται ayant été payées 142 deniers, soit à peu près le quart du prix du relief, ne devaient pas former un dallage bien considérable. Pour apprécier ces prix, il faut se rappeler ce qu'était payée, d'après l'édit du tarif, la journée du marbrier (*marmorarius*) et du mosaïste en pavages (*tessellarius*) : 50 deniers — soit 1 fr. 12 de notre monnaie — plus la nourriture.

Inscriptions chrétiennes.

V. Inv. A 1097. Fragment de marbre gris, incomplet de toutes parts, sauf en haut. H. 0^m27 ; larg. 0^m30 ; ép. 0^m05.

(1) Pline, *H. N.*, XXXVI, 6, 48 : « primum Romae parietes crusta marmoris operuisse totos domus suae Cornelius Nepos tradidit Mamurram ». *Id.*, ibid. : « nec tantum ut parietes toti operiantur, verum et interraso marmore vermiculatisque ad effigies rerum et animalium crustis... Neronis (principatu inventum) maculas quae non essent in crustis inserendo unitatem variare ».

(2) Saglio, *Dict. des antiq.*, art. *Musivum opus* (Gauckler), p. 2094.

(3) S. Reinach, *Le prix du blé dans l'édit de Dioclétien* (*Revue numismatique*, 1900, p. 429 et suiv.).

Réglage à la pointe, comme dans une épitaphe chrétienne de même provenance (*Mélanges*, XX, p. 546, n° IV).

Ͽ I O N Δ I A	1 μημό]ριον ου κοιμητή]οιον διά[φερον
Ⅎ I Δ A Γ ω	2 π]κιδαγω]γ....
Γ A M Є T H	3 γαμέτη
O Y O C A ͳ	
ⴸT I Γ O Y Δ I	

VI. Inv. A 1093. Plaque de marbre blanc. H. 0ᵐ 22; larg. 0ᵐ 28; ép. 0ᵐ 02 (fig. 5).

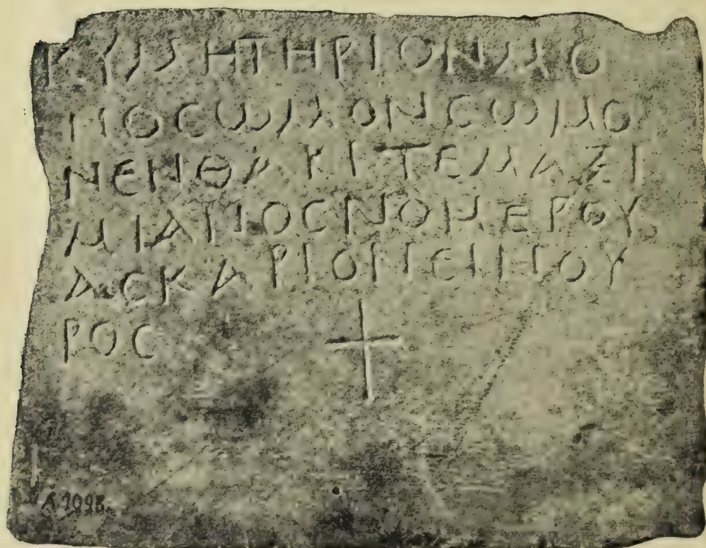


Fig. 5.

Κυμητήριον μονόσωμον. Ἔνθα κῖτε Μαξιμιανὸς νομέρου... Le graveur a répété par erreur la fin de μονόσωμον. Ce mot, formé comme χρυσόστομος, ὁμώνυμος, se rencontre dans une autre épitaphe chrétienne de Salonique, inédite, au musée du Louvre,

provenant, comme celle-ci, de la nécropole de Cheikh-Soû (*Bull. des antiquaires*, 1900, p. 357):

†
ΜΙΜΟΡΙΟΝ
ΜΟΝΟϹΩΜ
ΟΝ ΚΑϹϹΑΝ
ΔΡΑϹ ЄΝΘΑ
ΚΙΤЄΠΛΟΥ
ΤΙΝΑϚ

Μιμόριον μονόσωμον Κασσάνδρας. Ἔνθα κῖτε Πλουτίνα.

On rencontre au IVe siècle dans les inscriptions chrétiennes de Rome l'expression *locus bisomus*, *trisomus*, *quadrisomus* (De Rossi, *Inscr. christ. Rom.*, n° 96, daté de 348; 206, daté de 368; 390, à propos duquel De Rossi écrit: *voces* bisomus, trisomus, quadrisomus *in quinti et sexti saeculi epitaphiis, quantum nemini, nondum legi*).

Le Maximien de l'épitaphe de Bruxelles était un militaire, faisant partie d'un *numerus* (νομέρου), mot qui, au IVe siècle, ne signifie pas autre chose que " corps de troupe ". On remarquera le nom Maximien : il devait être fréquent dans les troupes de l'Illyricum, depuis qu'elles avaient fourni deux Maximiens à l'Empire, l'un né en Pannonie, l'autre thrace, du pays de Sardica.

De quel *numerus* faisait partie Maximien? Il paraît bien que dans la fin de l'inscription, ΑϹΚΑΡΙΟΝЄΙΝΟΥΡΟϹ, se cache la mention d'un *numerus* des *Ascarii*. Ammien Marcellin (XXVII, 2, 9: année 367) parle d'un corps de ce nom; dans la *Notitia dignitatum* (p. 29 Seeck), les *Ascarii* figurent parmi les *auxilia palatina* cantonnés dans l'Illyricum. On pense que le nom des *Ascarii* dérive, non d'un mot oriental (turc *asker* = soldat; cf. le français *lascar*), mais du grec ἄσκος, et que ces soldats,

à l'origine tout au moins, étaient des pontonniers (1), dont les équipages de pont rappelaient les *kelleks* de la Mésopotamie (2) : on sait du reste par des inscriptions de Provence et de Dacie (3) qu'il y avait sur le Rhône et le Danube, comme sur le Tigre ou l'Euphrate, des bateliers dits *utriclarii*.

La *Notitia* mentionne des *Ascarii seniores* et des *Ascarii juniores*. Je me demande si la fin de notre inscription n'est pas une transcription malhabile de *numeri Ascariorum juniorum*. Les épitaphes grecques de soldats de *numeri*, trouvées à Constantia, près Aquilée, et qui datent du temps d'Honorius, renferment des fautes qui ne sont guère moins grosses: ΩΤΩΝ pour ΟΡΩΝ (*C. I. L.*, V, 8725), ΜΙΚΡΟΠΕΟC pour ΜΙΚΡΟΠΑΟΥC (*Id.*, 8731).

M. Théodore Reinach pense qu'il faut lire Μαξιμιανὸς νομέρου Ἀσκαρι(ω)νείνου ρ^ος^ (= ἑκατόνταρχος). Mais la pierre ne porte point de signe d'abréviation au-dessus de ΡΟC, et Ἀσκαριωνείνου semble impossible.

VII. Plaque de marbre blanc, trouvée en octobre 1904. H. 0^m^40; larg. 0^m^25 (fig. 6).

Domesticus positus ad do(mnum) Ioan(nem) dat sol(idos) tres et semis pro memorium.

Memorium, μημόριον, se trouve presque uniquement dans l'épigraphie chrétienne de la Macédoine (*Mélanges de Rome*, 1899, p. 545-6) : il n'y a donc rien d'absurde à supposer que les très rares épitaphes non macédoniennes où on le rencontre (Corinthe: Ross, *Inscr. inéd.*, p. 20, n° 62; Rome: *C. I. G.*, 9593) soient des épitaphes de gens originaires de la Macédoine.

(1) Mommsen dans l'*Hermes*, 1889, p. 205.

(2) Maspéro, *Hist. de l'Orient*, I, p. 615-617; Perdrizet, *Documents du XVIIe siècle relatifs aux Yézidis*, dans le *Bull. de la Société de géographie de l'Est*, 1903, p. 288.

(3) *C. I. L.*, indices des t. III et XII, s. v. *Collegia*.

Domesticus avait payé 3 *solidi* et demi la concession d'une tombe sise à proximité de celle du martyr Jean : telle est en effet la traduction exacte du mot *dominus*, *domnus*, dans la formule *ad domnum quemdam* des épitaphes chrétiennes: cf. Marucchi, *Eléments d'archéologie chrétienne*, I, p. 184. Sur l'usage de se faire enterrer à proximité des martyrs, cf. en dernier lieu

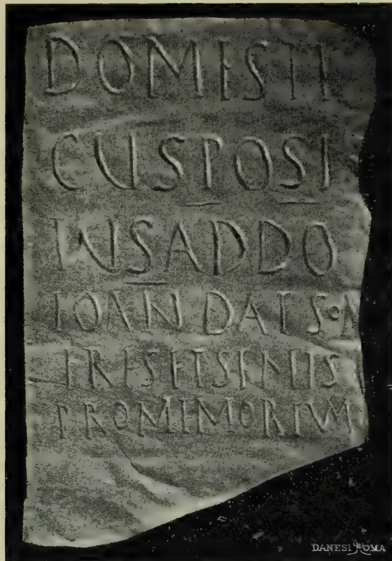


Fig. 6.

Leclercq, *La sépulture à proximité des corps saints* dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, 1902, p. 222-237; le même article *Ad Sanctos* dans Cabrol, *Dict. d'archéol. chr. et de liturgie.*

La liste des nombreux martyrs de Thessalonique, qui figure aux *Acta sanctorum*, 1er juin, I, p. 48, en mentionne deux du nom de Jean. Si l'épitaphe dont nous parlons a, comme il paraît, été trouvée *in situ*, il y aurait eu lieu de déblayer de façon complète et soigneuse toute la partie de la nécropole d'où elle pro-

vient. Je ne doute point pour ma part que la nécropole chrétienne de Salonique, si elle était méthodiquement explorée, ne ménageât aux archéologues et aux fidèles d'intéressantes révé-

Fig. 7.



1 2 3 4 5 6 7

Fig. 8.



8 9 10 11 12 13

lations. Malheureusement, l'endroit d'où provient l'épitaphe de Domesticus ne peut plus être fouillé désormais; elle a été découverte dans les travaux de construction du nouvel hôpital municipal, au point marqué d'une croix sur notre plan (Pl. I).

Avec ces inscriptions, M. Cuypers a envoyé aux Musées Royaux de Bruxelles un certain nombre d'objets trouvés dans des tombes de la nécropole de Cheikh-Soû. Ce sont presque tous de petits vases de terre grise ou rougeâtre, de basse époque romaine (fig. 7 et 8). On notera les filets horizontaux qui strient la panse des n°s 1, 2, 8, 10, 13: ces vases à stries sont caractéristiques, en Orient tout au moins, des tombes du IVe au VIe siè-



Fig. 9.

cle: nous en avons trouvé de pareils à Delphes dans les tombes chrétiennes (1). La forme des n°s 7 et 11 est imitée de la verrerie. Sur le n° 11 est imprimée une estampille, représentant une palme.

Outre cette poterie l'envoi de M. Cuypers renferme deux fibules de bronze (fig. 9). hautes de 5 centimètres, de la forme dite

(1) Cf. aussi *Olympia, Die Bronzen*, p. 211.

“ en arbalète „ et du type dit “ romain provincial „ (1). L'une d'elle a été trouvée dans une tombe qui avait été couverte avec une grande pièce de marbre, qui paraît provenir de quelque monument funéraire et sur laquelle est gravée un nom, en grandes lettres du commencement de l'époque impériale: ΠΡ. ΓΛΑΥΚΙΑΣ.

J'extrais de diverses lettres de M. Cuypers des renseignements relatifs aux tombes ouvertes en 1903 dans la nécropole chrétienne de Cheikh-Soû ; ils confirment et complètent ceux que j'avais pris moi-même, en 1899, lors des premières découvertes (*Mélanges*, XIX, p. 542). On remarquera l'intérêt que présente pour l'archéologie macédonienne la grande tombe voûtée en berceau reproduite sur la planche II: cette forme de tombe avait déjà, au IVe siècle avant notre ère, la préférence des riches Macédoniens (*Bull. de corr. hell.*, 1898, p. 335).

“ J'ai suivi avec beaucoup d'attention, m'écrivait M. Cuypers, l'ouverture des tombes. Elles peuvent se classer en deux catégories :

„ 1° Tombes situées à peu de profondeur — de 1^m à 1^{m}50 sous le niveau actuel — et formées de grandes tuiles en terre cuite ; ces tuiles, légèrement concaves, mesurent environ 0^{m}80 de long, 0^{m}36 de large, 0^{m}04 d'épaisseur. Le cadavre en place, les tuiles étaient posées sur les flancs de la fosse, obliquement, de façon à former une voûte en tiers point.

„ 2° La seconde catégorie comprend les tombes de dimensions plus considérables. Ce sont des caveaux de plan rectan-

(1) Schumacher, *Ant. Bronzen in Karlsruhe,* n° 88, pl. I, 45; Furtwängler, *Die Bronzen von Olympia,* n° 1145; Walters, *Bronzen in the British Museum,* n°s 2099 sq.; Reinach, art. *Fibula,* dans le *Dict. des antiquités,* p. 1109, fig. 3015; etc.

gulaire, dont la longueur varie de $1^m 90$ à $2^m 50$, la largeur de $0^m 80$ à $1^m 40$, la hauteur de $0^m 90$ à $1^m 50$, l'épaisseur des murs de $0^m 40$ à $0^m 55$. Ils sont couverts d'un plafond formé de dalles épaisses, ou voûtés en plein cintre (fig. 10). Généralement, la voûte est, comme les pieds-droits, bâtie en moellons; plus rarement, elle est en briques, les pieds-droits étant formés de



Fig. 10.

moellons. Le mortier n'a pas été ménagé ; les murs sont solides, et offrent une assez forte résistance à la pioche du démolisseur. Quelques tombes sont pavées de moellons, ou dallées de plaques de marbre; mais le plus souvent le sol de la tombe est fait par le terrain même, terre aplanie ou roche arasée. Dans les grands caveaux, une pierre de l'un des murs latéraux, près de l'entrée, fait saillie à quelques décimètres au-dessus du sol, pour faciliter aux fossoyeurs la descente du corps.

„ Un caveau voûté (long. $2^m 25$, larg. $1^m 22$, haut. $1^m 64$) mérite une description spéciale, à cause des peintures qui, lors

du déblaiement, étaient encore assez bien visibles sur le stuc dont les murs étaient revêtus (épaisseur moyenne de ce stuc, 22^{mm}); elles n'ont du reste pas tardé à s'effacer sous l'influence de l'air et de la pluie, et le stuc est tombé par morceaux (Pl. II). Le caveau avait été violé anciennement, la paroi droite démolie. Sur la paroi gauche étaient peints trois serviteurs, hauts d'environ $0^{m}50$; vêtus d'une longue tunique sans ceinture, ils s'empressaient à la file, portant des plats (1). Sur le plat du premier, il y a un mets qui ressemble à un poisson, ou à un pain long. Sur la paroi du fond, deux convives (2) couchés sur des lits devant une table ronde chargée de mets indistincts. L'art de cette fresque était fort sommaire „.

N'importe, il est regrettable qu'elle n'ait pas été relevée. Il eût été intéressant de la comparer à celles des catacombes romaines. Les photographies que M. Cuypers en a prises ne permettent malheureusement pas la comparaison. Je le répète, on doit souhaiter que la nécropole chrétienne de Thessalonique soit déblayée d'une façon méthodique et complète.

Le plan que nous publions (Pl. 1) permettra de repérer les découvertes ultérieures. Il a été établi d'après le grand plan de Salonique et de ses faubourgs, dressé par les soins de la municipalité. Ce plan municipal est reproduit à très petite échelle dans Meyer, *Türkei, Rumänien, Serbien und Bulgarien*, p. 360; le lecteur qui ne connaîtrait pas Salonique devra, pour situer notre plan, se reporter à Meyer. On verra une grande photographie de l'emplacement de l'ancienne nécropole chrétienne à la page 161 d'une brochure qui vient de paraître —

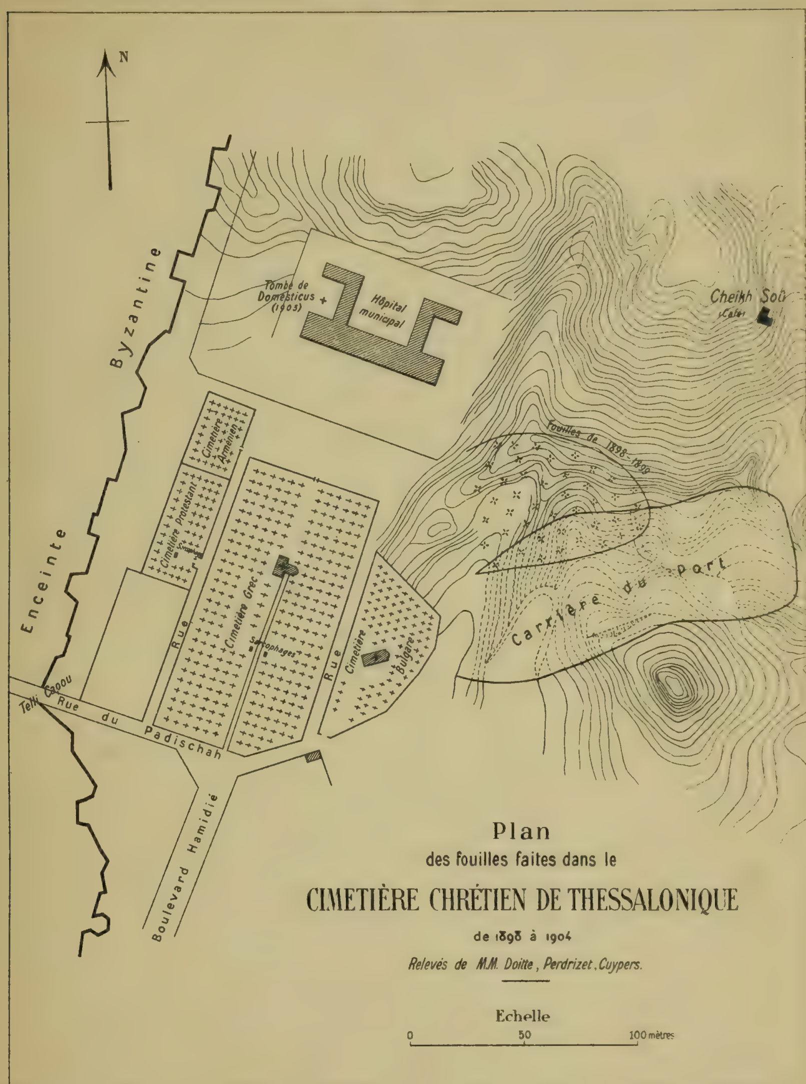
(1) Cf. Wilpert, *Pitture delle catacombe Romane*, pl. 95; mosaïque d'Afrique, au Louvre; stèle funéraire du musée de Metz; etc.

(2) Les peintures des catacombes de Rome qui symbolisent le repas eucharistique ou le bonheur des élus montrent généralement plus de deux convives; pourtant, il en est où ils ne sont que deux (Garrucci, II, pl. 45 = Wilpert, pl. 62).

il faut prendre son bien où on le trouve — *Le bluff macédonien* par Al. van den Brule (1), livre doublement curieux, parce qu'il défend les droits des Turcs sur la Macédoine, et qu'il est abondamment illustré de photographies excellentes. Sur celle qui nous concerne, on voit, à gauche, le cimetière bulgare, avec sa jolie église à clochetons; à droite, quelques blocs provenant de la nécropole, parmi lesquels je crois bien reconnaître la pierre de Γλαυκίας.

Nancy, 14 décembre 1904.

(1) Paris, Juven, sans date.

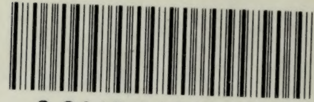


Nancy, Photolith. Berger-Levrault & Cie



ROMA · FOTOT. DANESI

CHAMBRE FUNÉRAIRE CHRÉTIENNE À THESSALONIQUE


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 018327483